

# Association Lyonnaise d'Ethique Economique et Sociale

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 3 Février 2009

Le 3 Février 2009, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale à l'Université Lumière Lyon 2, 16 quai Claude Bernard, 69007 Lyon, sur convocation faite par le Conseil d'Administration en date du 15 Janvier 2009. L'Assemblée est présidée par Geneviève Brichet, Présidente de l'Association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui est annexé au présent procès-verbal. La dite feuille de présence permet de constater que 26 membres de l'Association sur 35 sont présents ou représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- 1 - Adoption du Compte-Rendu de la précédente Assemblée.
- 2 - Rapport Moral et d'Activités du Président : vote sur le Rapport Moral
- 3 - Rapport et Compte-Rendu du Trésorier : décharge du Trésorier
- 4 - Présentation du Projet d'Activités 2009 : discussion et vote
- 5 - Fixation du montant des cotisations 2009
- 6 - Budget 2009 : discussion et vote
- 7 - Questions diverses.

La Présidente ouvre la séance à 18 heures 05, et l'Assemblée nomme Secrétaire de Séance Bernard Cartier.

### 1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'A.G. PRECEDENTE :

Ce document, qui avait été annexé à la convocation, ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

### 2 - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES :

La Présidente présente le rapport remis en séance qui met en lumière la forte activité de l'association pendant ces 9 mois d'activité du nouveau Bureau.

Suite à son exposé, les remarques suivantes sont faites :

- Pétales : Gabrielle Devarenne pose la question des experts et leur intervention lors de la table ronde de restitution. On peut difficilement les faire venir à une réunion de travail et leur dire ensuite qu'ils n'interviendront pas. Il semble que pour certains pétales on a plutôt besoin de témoins. Il faudra à l'avenir bien définir à l'avance ce qu'on attend d'eux.
- Modules de sensibilisation : Eric Berthelot précise qu'il n'est pas pensable de demander 500€ à une unité d'enseignement pour une prestation de 2 heures. Le tarif habituel, en ce domaine, est de 50/60€/heure. Il faudrait leur demander 100€ pour les deux heures, tout en maintenant 500€ pour les entreprises.

Ces remarques étant prises en compte, le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

### 3 – RAPPORT ET COMPTE RENDU DU TRESORIER :

Le Trésorier présente le compte de résultats 2008 qui a été remis en séance.

On constate dans la colonne Produits, qu'il n'a pas pu être demandé de subventions aux collectivités, l'activité de l'Association ayant repris trop tardivement.

Coté Charges, les frais administratifs ont été diminués et l'essentiel des frais du 1er Pétale sera supporté par l'exercice suivant. Par contre, le Séminaire de septembre n'avait pas été programmé ainsi que l'importance du relooking du site et de la création du portail qui avaient été sous estimés.

Pas de remarques n'étant faites, décharge est donnée à l'unanimité au Trésorier.

### 4 – PRESENTATION DU PROJET D'ACTIVITES 2009 :

La Présidente présente l'ensemble de ce projet remis en séance.

Suite à l'exposé qui insiste sur la nécessité d'ouverture et donc de projets visibles capables de justifier notre objet : « sensibiliser à l'éthique dans l'enseignement et dans l'entreprise », les interventions suivantes sont faites :

- Relance de la Lettre d'Information : Guy Deluzurieux est d'accord pour la prendre en charge, mais seulement à partir du 1er avril, avec l'aide de tous, et en particulier de :
  - \* Paul Marc Collin pour la rubrique « bibli'éthique »
  - \* Marie Claude Dreyer pour l' « Actual'éthique »
  - \* Geneviève Brichet pour les « Nouvelles de l'Association »
  - \* Christine Bisch pour le billet « cri du cœur »sans oublier l'édito par la Présidente  
3 parutions à prévoir cette année (avril/mai ; septembre et décembre)
- Email ALEES : dans le cadre de l'implication des membres du CA, chacun d'entre eux aura une adresse email sur @lyon-ethique.org.
  - Portail de l'éthique : supervisé par Guy Deluzurieux et Geneviève Brichet. Tout le monde doit être concerné et l'alimenter d'articles trouvés sur l'éthique. Un stagiaire est proposé pour trouver du contenu
  - Pétales : pour en sortir avec un budget compatible avec nos possibilités financières, il faudra impliquer et associer des sponsors, soit des entreprises, soit des personnes morales, membres ou non de l'Association.
  - Cafés Ethiques : il faut en avoir en permanence toujours 3 en préparation.Des idées sont lancées :
  - Ethique et finance des pays du Golfe
  - Ethique et Information : G.Devarenne
  - Ethique et Recrutement : G.Brichet
  - Améliorer les liens entre actionnaires et salariés (Remi Guillet) : Ch.Bisch

Ces propositions seront prises en compte. Pas d'autres remarques n'étant formulées, le projet est adopté à l'unanimité.

### 5 – FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS 2009 :

Le Conseil d'Administration propose la reconduction des taux 2008, à savoir :

Personnes physiques : 30 €

Personnes morales : 150 €

Etudiants : 15 €

Un reçu sera envoyé à ceux qui en feront la demande.

Adopté à l'unanimité.

## 6 – BUDGET 2009 :

Le Trésorier présente le projet de budget remis en séance :

Pour ne pas être obligé d'augmenter considérablement à l'avenir les cotisations et ne pas entamer à nouveau nos faibles réserves, un recours important à des subventions et à du sponsoring est indispensable.

Une remarque est faite sur le mode de rémunération du stagiaire. Il faudra y réfléchir et voir avec lui la forme à adopter.

Aucune autre remarque n'étant faite, le budget est adopté à l'unanimité.

## 7 – QUESTIONS DIVERSES :

Plus personne ne demandant la parole et l'Ordre du Jour étant épuisé, le Président remercie l'assistance et lève la séance à 20 heures.

Pièces Jointes : rapport moral 08; compte de résultats 08; projet d'activités 09; budget 09

La Présidente  
Geneviève BRICHET

Le Secrétaire de Séance  
Bernard CARTIER